

MAIRIE DE ST VINCENT DE DURFORT

✉ 07360 ☎ 04 75 66 21 96

✉ mairie.st-vincent-de-durfort@wanadoo.fr

**ARRÊTE MUNICIPAL  
PORTANT LEVÉE D'INTERDICTION DE CIRCULATION  
SUR LA ROUTE DES TERRAS  
N° 0611202001**

La Maire de la commune de Saint Vincent de Durfort

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et suivants ainsi que les articles L2213-1 et L2213-6 ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu l'arrêté municipal n° 1610202001 du 16 octobre 2020 portant interdiction de circulation sur la route des Terras ;

Considérant depuis lors sa mise en sécurisation.

**ARRETE**

**Article 1.** La circulation sur la route des Terras est autorisée à compter du 06 novembre 2020

**Article 2.** La présente décision est susceptible d'être déférée devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.



**Article 3.** Ampliation du présent arrêté sera adressé à

- Services techniques de la commune
  - Groupement de gendarmerie des Ollières sur Eyrieux
  - SDIS de l'Ardèche
- chargés, chacun en ce qui le concerne de son application.

Un exemplaire sera en outre affiché en mairie.

A Saint Vincent de Durfort, le 06 novembre 2020

La Maire,

Anne TERROT DONTENWILL